



*Construire  
ensemble*

Lambersart

N°41

**info**

6-9

**Projets immobiliers :**  
transparence et concertation

12-13

**Skatepark :**  
premier bilan

18-19

**Journées petite enfance :**  
découvrez le programme

# Ouverture

## Être organisateur par temps de Covid

Supprimée au dernier moment. En sursis. En réflexion. En fonction de la situation sanitaire. À Lambersart comme ailleurs, les événements, fêtes ou rassemblements vivent des heures très difficiles.

La Ville a choisi ces derniers mois d'essayer de continuer à organiser, à préparer, à maintenir autant que possible les manifestations qui sont à son agenda, en respectant les protocoles imposés et leurs lots de contraintes.

L'idée c'est de faire vivre Lambersart le plus normalement possible.

C'est vrai, les complexes sportifs et les salles municipales sont en grande partie fermés, certaines manifestations sont annulées comme "L'accueil des nouveaux Lambersartois", mais d'autres animations ont été maintenues et adaptées à l'image de "La Fête de l'arbre" ou "La semaine bleue", d'autres encore sont programmées... pour l'instant. Nous croisons les doigts très fort pour que le "Marché de Noël" puisse avoir lieu fin novembre mais l'espoir est mince.

Et quand ce n'est pas le Covid-19 qui s'en mêle, c'est la météo qui fait des siennes. On pense ici surtout à l'annulation des foulées du 27 septembre dernier, une manifestation historique et symbolique de Lambersart. Les foulées, ce sont de longs mois de travail, une soixantaine d'agents municipaux et cent trente bénévoles.

Entre le montage, le démontage et le nettoyage, c'est une douzaine d'heures de travail non-stop. Imaginez la déception de tout ce petit monde qui apprend aux alentours de 7 h du matin que la 35<sup>e</sup> édition des foulées ne pourra pas avoir lieu... La tempête aura fait chuter cinq arbres sur la commune. C'est la mort dans l'âme que tout le monde remballer, mais comprend qu'il serait dangereux et irresponsable de mettre en danger les coureurs et les bénévoles.

Alors oui, ce n'est pas amusant de se préparer et de se déplacer, mais ce n'est pas amusant non plus pour toutes celles et ceux qui, en mairie, dans les clubs sportifs, les associations culturelles, voient leurs manifestations tomber à l'eau. On peut comprendre la déception, la frustration de certains habitants, la peur d'autres... Mais soyons philosophes et croisons les doigts encore plus fort pour que les foulées et tous les événements reviennent à l'agenda, au pas de course ou non, au plus tôt en 2021!

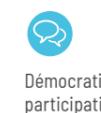
## La rédaction



Transition écologique



Lien social



Démocratie participative



**Responsable de publication :** Emmanuel Magdelaine / **Mise en page :** Service communication / **Rédaction :** Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / **Photos :** Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez / Impression Jean Bernard : imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement / Diffusion gratuite : Mairie de Lambersart **Direction de l'information** - Hôtel de Ville 03 20 08 44 44 / **Contact rédaction :** lambersartinfo@ville-lambersart.fr / Dépôt légal en cours.



📍 **Semaine bleue :** marche nordique, courses d'escargots, ateliers dans le jardin partagé... Cette année, des animations au grand air pour les personnes âgées, mais également



des ateliers de relaxation.



📍 **Action contre la faim :** une édition sportive et solidaire autour d'une marche découverte organisée par l'ONG.



📍 **Atelier zéro déchet :** apprendre à créer ses produits d'hygiène.



📍 **Faute de frappe :** un spectacle tout en jeux de mots au Pré-Fleuri.



📍 **Promenade architecturale :** des balades instructives, ici à Canteleu.



📍 **Journée Nationale du Commerce de Proximité :** 5 000 € de chèques-cadeaux à gagner en partenariat avec la municipalité et de nombreuses animations.

# Pratique & utile

## 😊 Des masques au CCAS pour les personnes en difficulté

Le CCAS propose particulièrement aux personnes dans les situations suivantes de venir retirer un lot de 10 masques :

- Titulaires des minima sociaux (RSA, ASS, Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées, AAH ou Invalidité).
- Familles de collégiens et de lycéens ayant un Quotient Familial CAF inférieur ou égal à 579 : avec QF et enfants concernés.
- Personnes sans résidence stable ayant une domiciliation administrative au CCAS.

Retrait du lundi au jeudi de 8h30 à 10h et de 16h à 17h30 avec justificatif de l'allocation versée ou du QF par la CAF, au Centre Communal d'Action Sociale, 19 avenue Georges-Clemenceau, 03 20 08 44 60



## 😊 Collecte de la Banque alimentaire on s'adapte

Pour lutter contre la faim par le partage, la Banque Alimentaire du Nord collecte et redistribue les denrées alimentaires non périssables. Chaque année, des bénévoles se mobilisent à Lambersart. Cette année, en raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de collecte au porte-à-porte. Des box seront à votre disposition, pour le dépôt des denrées, dans toutes les salles municipales, socio-culturelles ou sportives, ainsi qu'à l'hôtel de ville, au Pôle Animation, dans les écoles et collèges, du lundi 23 au vendredi 27 novembre. Il sera aussi possible de participer à l'opération dans vos supermarchés lambersartois. Vous souhaitez rejoindre les bénévoles qui collecteront les boxes et trieront les denrées ? Contactez la responsable locale, Arlette Wahl, au 07 72 13 34 28 ou sur [banquealimentaire.lambersart@gmail.com](mailto:banquealimentaire.lambersart@gmail.com).

## 😊 Travaux d'accessibilité pour les écoles de Canteleu

Des travaux d'accessibilité et de signalétique sont programmés cet automne dans les bâtiments des écoles Lanoy-Blin, Maintenon et Victor-Hugo. Au sujet de la signalétique directionnelle, les trois bâtiments sont concernés et si les aménagements ont pour objet de faciliter les déplacements des personnes mal-voyantes, au final ils bénéficieront à tout le monde. Pour le renforcement de l'éclairage, la ville équipe ces écoles en LED, moins énergivores. Concernant les travaux d'accessibilité au sol, l'accent est porté sur l'entrée principale de l'école Victor-Hugo, rue Aristide-Briand. Pour compenser la marche à l'entrée, il va être procédé à la pose d'un nouveau pavé qui facilitera l'accès. Ce nouveau pavé se prolongera sur la future allée qui reliera les rues des Martyrs de la Résistance et l'école en passant devant le projet de logements Izidom de Vilogia.



## 😊 En novembre, lâchez la cigarette

Le tabac, c'est 73000 décès par an en France, la principale cause de décès évitable ! Une vraie problématique de santé publique sur laquelle la municipalité souhaite mettre l'accent en participant dans un premier temps activement à l'opération nationale "Mois sans tabac". Pour vous préparer à lâcher la cigarette en novembre, des plaquettes et des kits d'aide à l'arrêt du tabac sont mis à disposition à l'accueil du CCAS et de l'hôtel de ville, avec des conseils psychologiques et physiques, un agenda d'aide à l'arrêt, un outil de calcul des économies... En complément, inscrivez-vous à "Mois sans tabac" sur le Tabac Info Service ou contactez le 3989, vous pourrez être accompagnés dans votre démarche.



## 😊 Cérémonies du 11 novembre

Cette année, les cérémonies du 11 novembre se tiendront en format réduit, en raison de la crise sanitaire. Les officiels et les associations patriotiques seront les seuls invités. Il n'y aura pas de participation des scouts, éclaireurs à la cérémonie au cimetière de Canteleu le 10 novembre, ni à la cérémonie au monument aux morts place de la Victoire le 11 novembre. La population n'est pas invitée, et le vin d'honneur ainsi que le banquet sont annulés.

## 🍃 Crottes alors

43 distributeurs de sacs à crottes vont être installés cet automne dans les six quartiers de la ville ! Pour les achalandier, la ville a commandé 75 cartons de 50 liasses de 100 sacs à déjections canines. Après calcul, si avec les 375 000 sacs achetés par la ville, il traîne encore des déjections canines dans les rues de Lambersart, c'est qu'on le fait exprès ! Rappelons qu'il existe également neuf caniparcs sur Lambersart et que tout propriétaire qui ne ramasse pas les crottes de son chien est susceptible de s'acquitter d'une amende de 38 €.



## Don du sang

Vendredi 6 novembre, venez donner votre sang à la salle Malraux de 10h à 13h et de 15h à 19h30. Inscription obligatoire pour prise de rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> Pour savoir si vous pouvez donner, vous pouvez consulter ce lien : <https://dondesang.efs.sante.fr/> puis-je-donner

## Restos du cœur : campagne d'hiver

La campagne d'hiver 2020-2021 des Restos du cœur débute le 24 novembre. Les inscriptions sont prises au local du 2 rue Vaillant, les 17, 18 et 19 novembre, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les gestes barrières.

## Et la lumière fut

La politique de remplacement des luminaires se poursuit. Les lampes de sodium haute pression de couleur orangée (200 à 250 watts) laissent place progressivement à des LED (70 à 90 watts) et un éclairage de couleur blanche. Le programme concerne ici le quartier du Canon d'Or, une partie du Pacot-Vandracq et de la rue de Lille vers le rond-point du Saut du Loup. Non seulement le gain en énergie est notable, mais de plus les rues sont mieux éclairées.

## Nouveaux tapis de chaussée

Les vacances scolaires sont propices à certains travaux de voirie. Avec une baisse de près de 60% de la circulation attendue lors des vacances de la Toussaint, le phasage est optimal. C'est dans ce sens que trois voies vont bénéficier d'un nouveau tapis de chaussée. Il s'agit de l'avenue du Bois, l'avenue de Verdun et la rue Desmazières dans sa partie depuis l'angle du Pôle Animation jusqu'à l'avenue Becquart. Puis entre l'avenue Becquart et la rue Delecourt.



### Site Bonte au Bourg

Du magasin Lidl rue Auguste-Bonte jusqu'au skate park, chemin de Lompret, le long de la voie ferrée, un terrain propriété de la Métropole Européenne de Lille est prévu pour accueillir le plus grand projet d'urbanisme de la commune, puisque sur ce site (relevant d'une OAP) sont attendus environ 350 logements, dont 40% de logements conventionnés. Il s'agit pour partie de l'ancien site prévu pour la LINO, le projet de liaison routière entre Loos et la rocade nord-ouest qui a été abandonné s'agissant de cette partie. Une bande de terrain le long de la voie ferrée est préservée sur le schéma d'aménagement pour des modes de transports doux.

Sont envisagés pour l'instant des résidences et des commerces à proximité et à l'arrière du Lidl, et de l'habitat individuel à l'arrière des lotissements. Une 3<sup>e</sup> partie, vers le skatepark et le pont, est à ce jour réservée au PLU pour des équipements publics. Cependant la municipalité souhaite discuter du devenir de ce secteur, en concertation avec les habitants.

Si la concertation, menée par la MEL avec un accompagnement par la ville,



devrait débuter fin 2020 ou début 2021, la mise en œuvre de ce projet prendra plusieurs années.

Lidl, quant à lui, proposera un nouveau

magasin plus qualitatif en front à rue, avec le parking au rez-de-chaussée et le supermarché à l'étage. Il a obtenu un permis de construire en ce sens.

# Les projets immobiliers en toute transparence

Plusieurs projets immobiliers, pour la plupart privés, sont à l'ordre du jour à Lambersart pour les prochaines années. La concertation sera de mise à chaque fois.

### Les sites TDF et Sion au Canon d'Or

En limite de la commune côté Lille, un site de 13 407 m<sup>2</sup> a été vendu par TDF à un groupement composé de Loger Habitat, Nacarat et Carré Constructeur. Un permis d'aménager de l'ensemble du site pour des bureaux dans la continuité de la zone du Pont Royal a été accordé en septembre 2019, et un permis de construire pour une résidence services seniors de 120 lits a été accordé en mai 2020.

Si tout cela correspond à la vocation du terrain au Plan Local d'Urbanisme (PLU), des recours ont été déposés pour ces deux permis par un riverain.

La ville, qui estime que ce terrain doit également proposer des logements en complément, dont des logements conventionnés, négocie en ce sens avec le groupement et demandera une modification du PLU à la Métropole Européenne de Lille sur une partie des lots de l'opération.

Au final, sur le site TDF, il est prévu une action immobilière plus diversifiée avec une résidence seniors rue Gambetta, des bureaux, des commerces, du service, et du logement, côté avenue Sakharov, l'ensemble répondant mieux aux besoins de la ville. Une réunion d'information des riverains et parties prenantes sera organisée avant la fin de l'année.

À proximité du site TDF, le site Sion-Pelicier, rue de Lille, fait l'objet d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation), qui impose un cahier des charges renforcé par rapport au PLU. Pour ce terrain de 5 300 m<sup>2</sup>, acheté par Vilogia, l'OAP pose un cadre : 60 logements maximum, des commerces et des équipements d'intérêt collectif. En raison de la circulation très chargée à cette entrée de ville, figure également la nécessité de deux accès, l'un par la rue de Lille, l'autre par l'avenue du Bois ou par l'avenue Sakharov. Vilogia mène une discussion à ce sujet avec les promoteurs du site TDF et la zone d'activités du Pont Royal.

### Carrefour City à Canteleu

Un emplacement privé de 2 560 m<sup>2</sup>, situé entre l'avenue de Dunkerque et la place du Nouveau Canteleu, fait l'objet d'une étude pour un projet mixte de commerce et d'habitat par le promoteur Édouard Denis, la jauge de 40% de logements conventionnés étant imposée. Ce site accueille déjà côté avenue de Dunkerque un Carrefour City, et un club sportif, Keep Cool.



La concertation avec la population sur ce projet devrait démarrer d'ici peu, sur le modèle de celle engagée pour le site de la ferme rue de Lompret.

## C'est déjà engagé

### Site Nadaud

- À l'angle de la rue Nadaud et de la rue de Lompret
- Promoteur : Atreo. Commercialisation en 2021
- 54 logements en R+2 : une résidence de 19 logements conventionnés destinés aux seniors et une résidence de 35 logements en accession



- Ce projet a fait l'objet d'une concertation avec les riverains en 2019 par le biais de réunions publiques et de permanences sur site du proxibus

### Site Gruson

- À l'angle de la rue Monge et de la rue de Lompret
- Promoteur : 3F Nord Artois (bailleur social). Démarrage des travaux en 2021
- 12 logements conventionnés étalés de R+1 à R+3



- Ce projet a fait l'objet d'échanges importants avec les riverains directs avant le dépôt du permis de construire

### Site Teffri

- Rue de Verlinghem
- Promoteur : Loginor. Démarrage des travaux 2<sup>e</sup> semestre 2021
- 36 logements en R+2 : une résidence de 11 logements conventionnés et une résidence de 25 logements en accession libre

- Le projet initial a fait l'objet d'ajustements importants (hauteur des bâtiments, plantation d'arbres...) suite à des discussions avec les riverains directs et a donné lieu à un protocole d'accord. Le permis de construire modificatif n'est pas encore déposé.

### Résidence Le carré de l'Hippodrome

- Avenue de l'Hippodrome, devant le stade Guy-Lefort
- Promoteur : Atreo. Démarrage des travaux fin 2020
- 34 logements en accession libre, répartis en 3 résidences
- Ce projet a fait l'objet de recours, le permis de construire est aujourd'hui purgé

### Résidence IZIDOM

- Rue des Martyrs de la Résistance
- Constructeur : Vilogia (bailleur social). Travaux démarrés
- 25 logements conventionnés destinés aux jeunes actifs



**Bertin Lembrez**  
conseiller municipal  
délégué au logement

**et Nicolas Burlion**  
conseiller municipal  
délégué à l'urbanisme

« Les principes qui nous guident sont la bienveillance, la transparence, la défense de l'intérêt général et la volonté de faire grandir un projet en consultant les Lambersartois et l'ensemble des parties prenantes, avec un cadre précis, énoncé clairement à l'avance. Nous commençons avec le projet sur le site de la ferme de la rue de Lompriet. C'est donc une première, nous serons bien sûr amenés à améliorer le processus dans les prochaines concertations. Ici, il s'agit d'un projet de privé à privé, le terrain n'appartient pas à la ville. Du moment qu'ils respectaient les règles, en particulier le Plan Local d'Urbanisme et le code de l'urbanisme, le promoteur et l'architecte auraient pu refuser la démarche de concertation, mais ils l'ont acceptée.



Et nous, nous avons refusé de voir le projet avec lequel ils étaient venus, nous voulions partir de zéro. La contrainte imposée par la municipalité, c'est la réalisation de logements, dont 40% de logements conventionnés, dits sociaux, car cela correspond à un des besoins de la ville. Le cadre réglementaire est par ailleurs assez contraignant pour l'architecte, puisqu'il impose par exemple une hauteur maximale de 10 mètres, et 7 mètres en façade.

**L'objectif général est donc de faire intervenir méthodiquement le maximum de personnes en amont du projet :** nous croyons fermement en l'intelligence collective qui servira à améliorer l'insertion de ce projet dans son quartier, au bénéfice de tous les Lambersartois. »



## Projet immobilier *Grande concertation* *Ferme rue de Lompriet*

La démocratie participative est un des trois piliers du mandat de Nicolas Bouche, elle infuse donc la plupart des projets de l'équipe municipale, notamment les projets immobiliers. Dès son arrivée, l'équipe municipale a souhaité que le premier projet immobilier porté à sa connaissance fasse l'objet d'un processus de concertation d'ampleur. Le site de l'ancienne ferme de la rue de Lompriet, connue par certains comme la ferme Masschelein, est vendu par son propriétaire à un promoteur. Pour

ce projet de privé à privé, la ville a engagé, avec le promoteur, une consultation en amont de toutes les parties prenantes : riverains du site, municipalités, écoles, MEL, commerçants, associations, futurs habitants...

**Trois réunions publiques rythment la concertation.** La première, le 23 septembre, salle de la Cité Familiale, avait pour objet de poser le sujet, de présenter le cadre et les contraintes, puis de faire émerger par petits groupes les attentes et les inquiétudes. La 2<sup>e</sup>, le 15 octobre, salle Malraux, a permis, à partir des résultats de la première réunion, de mettre sur pied des amorces de solutions puis un cahier des charges.

Pour la 3<sup>e</sup>, le 5 novembre, le promoteur, l'architecte et le paysagiste se sont engagés à présenter un projet qui satisfasse au mieux aux attentes de ce cahier des charges. Ils expliqueront l'impossibilité de répondre à certaines attentes éventuellement et discuteront encore de certaines améliorations possibles. Ces réunions ont été complétées de rencontres en plus petits comités via le Proxibus.

Au fil des deux premières réunions, très suivies, et très constructives, les préoccupations concernaient essentiellement la circulation, les espaces verts, la sécurité, la possibilité de commerces, le choix du type de logements...

*Retrouvez sur le site de la ville l'explication de la démarche et les comptes-rendus des réunions.*



**Thomas Loiez,**  
architecte du cabinet GBL

« La démarche de démocratie participative n'est pas facile pour nous, on avait déjà des plans avancés avant de rencontrer la municipalité et on repart de presque zéro. Mais elle est intéressante, il faut la tenter plutôt que d'être dans le conflit, et les premières réunions se sont mieux passées que je ne le pensais. Il faut voir à quoi on va aboutir, quel est le retour sur la qualité du projet, et si cela évite vraiment le conflit, car il y aura forcément des mécontents. C'est trop tôt selon moi pour dire si c'est un succès ».

**Bruno Delahaye, directeur**  
du développement chez Icade

« Le promoteur est le maître d'ouvrage. On travaille avec l'architecte, qui est maître d'œuvre, un paysagiste et un bureau d'études pour les voiries. On a déjà l'habitude de concerter au minimum la collectivité pour la typologie des logements, l'implantation des bâtiments... Ici, ce qui est nouveau, c'est de prendre en compte en amont les attentes des parties prenantes. Nous avions une appréhension car les attentes sont multiples, parfois contraires. Mais un vrai travail de pédagogie et de cadrage a été fait par la Ville. Les réunions sont plutôt constructives. La demande était ambitieuse et risquée mais finalement, si ce processus est long, le temps passé en amont permettra sûrement d'en gagner ensuite, en ayant éliminé les points problématiques ».



**Sylvie Maquevic, habitante du quartier**

« Je suis de la Cité Familiale. Je participe à la concertation d'abord parce que j'ai de la curiosité par rapport à cette démarche nouvelle qui se passe à côté de chez moi. C'est important la démocratie participative. J'ai envie d'y croire, ça semble transparent et constructif. Mais je suis un peu sceptique car c'est un projet de privé à privé. Et personnellement, j'ai des réserves car il y a déjà deux autres projets immobiliers dans le quartier : avec celui-là, je crains qu'il y ait trop de densité de population, des problèmes de circulation... Il faut veiller à préserver l'environnement ».



**Didier Trouwaert, habitant du quartier**

« J'habite allée Edmé-Mariotte, je suis derrière le terrain concerné. Sur ce projet, je pense d'abord à la sécurité, notre demande est qu'on n'ouvre surtout pas notre rue en impasse sur la nouvelle résidence. Il y a déjà beaucoup d'insécurité depuis un certain temps dans ce fond d'impasse. Ma deuxième priorité, c'est qu'on fasse attention au vis-à-vis, à la hauteur de ce qui est construit, pour respecter les règles de voisinage. Enfin, d'une manière générale, je voudrais que soient préservés le cadre de vie de ce quartier, son esprit ville à la campagne, c'est un coin superbe et harmonieux que je ne veux pas voir dénaturé ».

# Pourquoi construire de nouveaux logements

La construction de nouveaux logements à Lambersart répond à quatre nécessités.

**Ethique.** Lambersart contrevient à la loi SRU depuis son origine en 2000 et ce n'est plus admissible. La cible à atteindre très rapidement est de 20% de logements conventionnés (dits sociaux) sur la commune (loi fixe à 25% en 2025).

**Dynamisme urbain.** La taille des ménages diminue et Lambersart a perdu 1000 habitants en quelques années. Or, il est important de faire vivre les commerces et les écoles, et de continuer à percevoir le même niveau de taxes pour maintenir le même niveau de service à la population.

**Renouvellement générationnel.** L'âge moyen des Lambersartois augmente. Il s'agit donc d'attirer de jeunes ménages en proposant des logements qui leur sont adaptés, en particulier dans le secteur locatif. Parallèlement, il s'agit de permettre aux personnes âgées de rester sur Lambersart par une offre adaptée de qualité.

**Mixité.** Le prix de l'immobilier à Lambersart étant relativement élevé, cela limite la mixité. L'objectif de la municipalité est d'ouvrir Lambersart à tous.



## Pourquoi 40 % de logements conventionnés dans les nouvelles opérations ?

Passer de 17,35 % à un minimum  
de 20% de logements sociaux.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 2000 impose un seuil de logements locatifs sociaux fixé à 25% à l'horizon 2025, 20 % si la ville bénéficie de la Dotation de Solidarité Urbaine, ce qui est le cas aujourd'hui. Or, Lambersart ne compte que 17,35 % de logements sociaux.

supérieur à celui de Lambersart, variant de 17,57 à Pérenchies à 26,65 % à La Madeleine.

**Cela coûte chaque année à la ville une amende : 166 000 € en 2020.**

Le préfet peut multiplier cette amende par 5 (soit 830 000 €) si la ville ne fait pas d'effort pour respecter la loi.

**Conservé la Dotation de Solidarité Urbaine.** Actuellement de 1,2 million d'euros pour Lambersart, cette dotation est calculée en fonction des potentiels financiers des habitants, du nombre de logements sociaux,

**2 millions d'euros :**  
C'est le montant des pertes financières potentielles cumulées si rien n'est fait. Pour la commune, c'est l'équivalent de 11,5% des charges en personnel (soit environ 50 agents municipaux), ou de 16% du budget de fonctionnement courant.

## La municipalité s'engage à ne pas augmenter les taux d'imposition et à préserver la qualité du service rendu à la population

## Le logement social c'est quoi ?

Un logement social ou conventionné est un logement en partie financé avec des fonds publics, à loyer plafonné, dont les locataires ne doivent pas dépasser certains plafonds de revenus.

**Pour qui ?** Selon l'INSEE, 65 à 70% de la population française est éligible au logement conventionné.

# Je Participe

Donnez votre avis



## C'est en cours...

### Ça avance rue Braille !

Plusieurs rencontres se sont déroulées entre habitants et municipalité, et cela commence à avoir des effets visibles. Après la participation d'habitantes au World Clean Up Day fin septembre et l'engagement de continuer à organiser des nettoyages, le terrain de football a été réadapté pour la pratique à 5 contre 5 à la demande des jeunes, et est bien utilisé.



« L'aménagement du terrain entre les immeubles, la question des aires de jeux sont aussi des sujets importants » précise Kader Frid, chargé de mission Politiques urbaines. Parallèlement, la ville mène des partenariats qui vont enrichir la vie du quartier. Les AJOnC ont créé dans le quartier le 5<sup>e</sup> jardin partagé de Lambersart, il reste à le faire vivre avec les habitants. Après quelques années de mise en veille, le FCP, un club de prévention, a réinvesti le quartier, en organisant des permanences et en tissant du lien avec les jeunes. « L'idée est de diffuser l'envie de participer, par les habitants eux-mêmes, et ça fonctionne », se réjouit Héroïse Gerber, adjointe à la démocratie participative.



### Lambersart Demain, c'est parti

Une trentaine de personnes se sont retrouvées samedi 10 octobre au castel Saint-Gérard pour la réunion de lancement de l'opération "Lambersart Demain, c'est maintenant". L'idée : une cellule de participation en mairie, constituée d'élus, de techniciens et de bénévoles, travaille avec des habitants intéressés pour organiser un événement de démocratie participative au printemps. Un des bénévoles, Daniel expliquait lors de la première réunion : « on va réfléchir ensemble à ce qu'on a envie de faire comme événement, sous quelle forme, puis l'organiser ». À suivre !

## Donnez votre avis !

### Accueil du mercredi et des vacances scolaires

La dynamique participative est transversale à toutes les politiques de la ville. L'équipe municipale souhaitant améliorer les services proposés par la ville sur les mercredis et sur les vacances scolaires, les Lambersartois ayant des enfants entre 4 et 17 ans sont invités à répondre à un questionnaire en se connectant sur le portail, depuis le 19 octobre et jusqu'au 11 novembre. Ce questionnaire porte principalement sur les horaires de ces centres petite enfance/enfance/jeunesse. Renseignements : pôle ville éducatrice, perienface@ville-lambersart.fr

### Site internet de la ville

Le site internet de la ville va évoluer. Vous êtes invités à donner votre avis et vos idées en répondant à un questionnaire en ligne sur lambersart.fr dans la rubrique Actualités.

## Entretien avec Sabrina Deboutte habitante du quartier Braille



### « Je voudrais que le quartier Braille redevienne agréable et vivant »

Sabrina Deboutte, 39 ans, 4 enfants, a vécu dans les immeubles du quartier Braille de 2009 à 2014. D'excellents souvenirs : « le quartier était propre, il y avait une bonne entente, on se rendait des services, j'étais déjà bien investie à l'époque ».

Après avoir vécu 5 ans à Armentières, elle est revenue fin 2019 à Lambersart, et pas n'importe où : à Braille ! « On m'a dit : t'es sûre de vouloir aller à Braille ? Et c'est vrai que le quartier avait changé. » Elle relève pêle-mêle des habitants qui ne se parlent plus, des trafics de drogue, la saleté dans les cages d'escalier, les immondices et les rats sur les espaces verts et sur le site de la voie ferrée...

Alors depuis son retour, elle s'attelle à recréer du lien et à son petit niveau la propreté... « J'ai déjà participé à régler plusieurs conflits, un après-midi j'ai proposé aux enfants de ramasser les déchets ensemble, je fais des courses pour mes voisines, j'ai fait partir le squat sauvage de mon entrée d'immeuble... » C'est tout naturellement qu'elle s'est inscrite dans la démarche de démocratie participative initiée par la municipalité. « Pour le nettoyage du quartier lors du World Clean Up Day, je suis allée toquer aux portes, ce n'était pas facile mais beaucoup de gens sont venus ! ».

Ses idées pour l'avenir ? « Qu'on puisse faire des activités avec les jeunes, pourquoi pas en créant un local, qu'on ouvre le nouveau jardin partagé aux enfants, qu'on recrée ensemble le terrain de pétanque, qu'il y ait davantage de liens avec le bailleur, qu'on fasse des plantations... ». Prête à s'investir, « mais pas toute seule », elle a déjà créé une page Facebook appréciée dans le quartier, « Le nouveau LB ».

Une question, une idée, un projet ?  
Une seule adresse pour la démocratie participative :  
[jeparticipe@ville-lambersart.fr](mailto:jeparticipe@ville-lambersart.fr)

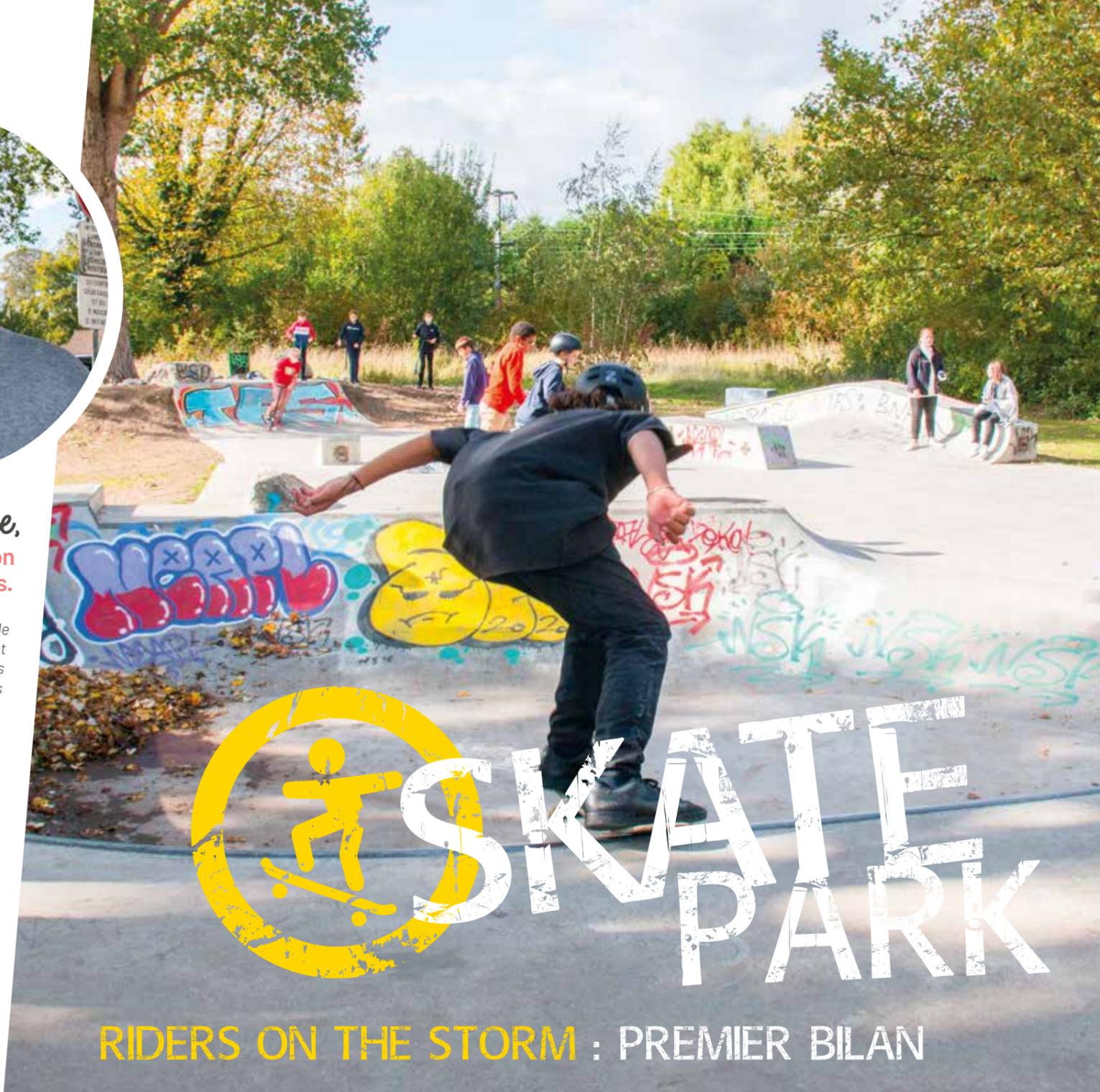


**Yann Lefebvre,**  
responsable de l'animation  
des politiques sportives.

« Depuis l'inauguration en décembre 2019, le skatepark est très fréquenté. Même au moment du confinement, il y avait des skates et des trottinettes sur la structure, nous étions alors obligés de faire passer la police municipale. La règle actuelle limite normalement le nombre d'usagers à 10 personnes sur la structure.

D'ailleurs, on constate que l'amplitude horaire d'utilisation du skatepark est importante, avec notamment des usagers qui viennent tard le soir. Cela ne pose pas de problème jusqu'ici car la zone reste calme naturellement. Le skatepark attire essentiellement des jeunes, mais des adultes pratiquent également. **Sur la structure on croise essentiellement des trottinettes et des skates, beaucoup moins de rollers.** Pour les trottinettes, on peut penser que c'est un engin plus facile à manier et avec lequel on peut vite progresser et faire des sauts. Le skatepark est pratiqué par des Lambersartois, mais aussi par des jeunes des villes voisines, car il a été conçu pour être différent de ceux de Lomme, ou de Saint-André par exemple et donc de permettre une pratique et des sensations différentes d'un site à l'autre.

Nous constatons également que le skatepark est un lieu de rencontre, on y vient tout autant pour « rider » que pour discuter ou regarder les autres pratiquer. C'est un espace qui vit bien, il a été approprié par ses usagers, surtout les plus aguerris qui pensent même à l'entretenir. »



Fermez les yeux et imaginez le beau et doux son des roues de skate et de trottinettes sur la piste du skatepark situé Chemin de Lompret. On les envierait presque, tous ces mômes qui se lancent sans arrière-pensées et se tirent la bourre à coup de runs, de sauts et de courses. C'est fluide, c'est beau. Ils font corps avec leur machine, ils inventent, se copient et progressent.

« Je suis trottinette, le skate ce n'est pas mon style, mais l'idée c'est de s'amuser » explique Thomas, 16 ans. On ne le verra pas se jeter dans l'arène, où ils sont une dizaine ce jour-là à s'élaner sur la piste, « j'ai mal au bras », dit-il. On ne jurera pas qu'il ne soit pas tombé, mais le constat est clair, tout le monde n'est pas équipé des protections recommandées. L'ambiance est tranquille autour du circuit, « c'est aussi un lieu de rencontre » confie Rémy, 17 ans.

On discute, on drague, c'est la vie tout simplement. Rémy lui aime le skate, c'est son « truc » et « j'apprends un peu tous les jours », sûr qu'on le reverra tâter du bowl, lui qui s'est mis au skate « il y a juste trois mois ». On interroge sur le pourquoi du comment on trouve plus de trottinettes que de skates ? Personne ne dira que c'est plus facile, mais Anaïs, 12 ans avoue « j'ai pris la trottinette aujourd'hui, mais je fais aussi du skate ». Équipée de toutes les protections, la jeune rider explique ensuite que « le skatepark est mieux adapté pour les trottinettes, car pour le skate, il faut plus de place et des rampes ». Thomas, pour finir, souligne qu'il se rend « aussi à Lomme, un skatepark plus grand, mais il y a aussi plus de monde, ici, c'est plus calme, plus cool. »

## UN AN APRÈS

qu'en pensent  
les jeunes du conseil ?



**Ilitis Aoutti, 12 ans**  
« Moi je fais de la trottinette pour me déplacer mais quand je vois le résultat ça me tente bien d'essayer le skatepark. **À l'origine, ce n'est pas trop mon truc, mais participer au conseil des jeunes c'est aussi lancer des projets qui font plaisir aux autres.** Au final, on peut dire que nous avons raison, il y a beaucoup de fréquentation. Je le trouve aussi moins dangereux que l'ancien, c'est une bonne chose car beaucoup de pratiquants n'ont pas de casque. »



**Nino Saint-Pé, 14 ans**  
« Quand le conseil des jeunes s'est lancé dans l'aventure du skate-park, mon objectif c'était d'enlever l'ancien. Pour le nouveau ce que je voulais surtout c'était qu'il soit plus praticable, plus beau donc mieux. **Au final, je suis content du travail que nous avons fait.** Moi qui fais de la trottinette depuis peu, je m'y retrouve, je peux m'amuser sur les rampes et les plans inclinés. »



## Une "Bulle" pour toute la famille

### Le concept store a déménagé rue du Bourg.

Boutique foisonnant de jolies trouvailles pour petits et grands, salon de thé où les poussettes étaient bienvenues, atelier pour enfants et parents, c'était tout cela Bulle, lors de sa création il y a 8 ans place Félix Clouët des Pesruches, par Caroline Cardon et son amie Hélène. Un concept unique à Lambersart. Au bout de 15 mois, Hélène a quitté l'aventure et Caroline s'est appliquée à pérenniser seule le lieu. « Ce n'était pas gagné au début, mais j'ai pu fidéliser une clientèle, affiner ma sélection de produits, et trouver des intervenants réguliers et de qualité pour

mes ateliers. Au bout de 8 ans, les gens n'hésitent plus à rentrer dans la boutique, et les créateurs ainsi que les marques tendance viennent vers moi. » Un bel acquis.

Mais Caroline Cardon n'a pas hésité à évoluer encore et à déménager au 63 rue du Bourg, où elle a ouvert le 22 août. « Ce local est un peu plus grand, plus pratique à agencer, et surtout avec une meilleure visibilité. » À la faveur de ce déménagement, plusieurs changements ont été opérés. Ainsi, fini le salon de thé, trop chronophage.



La jeune femme a aussi effectué des travaux d'aménagement. Elle a pu bénéficier d'une aide financière pour faire appel à un designer dans le cadre de "Lille, Capitale mondiale du Design 2020". Et au final, c'est toute la boutique qui a été repensée par l'Atelier Arty. « Le mobilier a été totalement changé, selon chaque univers » : du métal noir pour les cadeaux adultes, du bois moderne pour les cadeaux de naissance, du bois brut pour l'univers papeterie, et au milieu des tables pour les activités créatives. Au fond, l'espace atelier, avec sa grande baie vitrée sur le jardin. Elle y accueille aussi bien des ateliers massage ou portage bébé, éveil musical, que des ateliers créatifs pour jeunes (poterie, couture) ou encore des ateliers "do it yourself" pour adultes. Caroline Cardon a déjà retrouvé, malgré la crise sanitaire et les travaux rue du Bourg, le niveau d'activité qu'elle avait dans son précédent local, elle espère donc encore se développer à la faveur de la rénovation de ce quartier où elle se sent bien. D'autant plus qu'elle lance en novembre sa boutique en ligne, « en complément du site internet existant ».

Bulle, 63 rue du Bourg, tel. 09 52 80 14 74, sur internet : bulle-lambersart.com, sur Facebook : Bulle Boutique-Ateliers

# Nouveau

## Ils font vivre Lambersart

### Le blason, sapé comme jamais !

Sur Facebook, le post consacré à la rénovation du blason situé à l'angle de l'avenue de Verdun et d'Auguste Bonte a remporté un vif succès. Preuve s'il en est que les riverains, les Lambersartois en général sont particulièrement attachés au patrimoine et à l'histoire de leur ville. D'ailleurs, c'est suite à des demandes d'habitants cet été qu'a été prise la décision de le rénover.

Un petit lifting qui met en lumière l'histoire savoureuse du blason lambersartois. Un blason qui était celui de La Madeleine, pensait-on. En fait, il n'était le blason d'aucune des deux villes, mais celui du seigneur de La Madeleine Ragny en Bourgogne. Pourquoi devient-il le blason de La Madeleine ? Ce sont les archivistes de la Collégiale St-Pierre de Lille, par nostalgie médiévale bourguignonne pour le comté de Flandre, qui lui attribuèrent, ceci expliquant cela. Toutefois, le fameux blason lambersartois qui trône dans le quartier de la Mairie face à Canteleu depuis 1961 est le blason officiel de Bonny-sur-Loire dans le Loiret ! Après la découverte d'Éric Parize (lire ci-dessous), en 2011, la ville décide de le conserver car il était honoré par des anciens combattants et fait désormais partie de l'histoire de la ville.



Concernant les travaux débutés cet automne, les agents techniques de la ville ont d'abord procédé au nettoyage de la stèle, des joints au ciment coloré ont été refaits. **Toutes les coquilles ont été retirées. Elles seront remplacées par de nouvelles.** Ces coquilles de céramique ont aussi une belle histoire. C'est Francis Laurence, céramiste d'art de "Les ateliers Princesse" également l'auteur du chemin de croix de l'église Notre-Dame-de-Fatima à Lambersart qui les a réalisées à l'époque.

C'est au Techshop de Lille/Bois-Blancs que des moules en plastique ont été conçus à l'aide d'une machine de thermoformage (du plastique chauffé par aspiration qui prend la forme désirée). Si au début,



seules les coquilles abîmées devaient être refaites, tout compte fait c'est l'ensemble qui est rénové. Pour la peinture, la ville s'est rapprochée de l'association de poterie de la ferme du Mont Garin qui prêterait généreusement son four à céramique pour appliquer les émaux respectant les codes couleurs originaux. Dernière précision, les ornements (coquilles, hermines, larmes) ne seront pas collés comme en 1961 mais scellés avec des tiges filetées pour leur assurer une meilleure longévité.



### Éric Parize, chargé patrimoine au service culturel de la Ville

#### le jour où...

« Je me rappelle très bien le jour où j'ai découvert que le blason de Lambersart n'était pas celui de la ville. C'était en 2010, je me rendais chez des amis de La Madeleine. C'est en passant devant l'Hôtel de ville de 1895 que j'ai trouvé très beau, que la vérité me faisait face. En levant la tête, j'ai aperçu sur le beffroi un blason qui ressemblait en tout point à celui de notre ville. En faisant des recherches dans la revue de la Commission historique du Nord, j'ai compris que le rédacteur de l'époque avait fait une coquille. En effet, c'est dans la revue éditée en 1863 que l'imbroglie prend sa source.

La personne chargée de la composition a placé celui de La Madeleine sous Lambersart, ces deux villes se suivant dans l'ordre alphabétique. Elles ont gardé le même blason jusqu'en 1924, date à laquelle La Madeleine a décidé d'en changer, laissant de fait à Lambersart la pleine utilisation du blason sur ses documents officiels à partir de 1925. Pour la petite histoire, on peut retrouver le vrai blason de Lambersart, d'hermines à une bande de losanges d'azur de la famille de Sarrazin, sur la cloche « Jésus », de 1605, dans le clocher de Saint-Calixte ».

# Le Conseil Municipal

## Principales décisions



### Le conseil municipal, réuni salle Malraux ce jeudi 1<sup>er</sup> octobre, a été porté par de nombreux sujets

#### • Sur les questions budgétaires :

On pense ici au projet de mutualisation des assurances et la proposition faite à la ville d'adhérer au groupement de commandes de la MEL. « Cette mutualisation qui concerne les assurances de la ville vise une réduction des coûts » a indiqué le maire. Il a estimé « une réduction d'environ 20% » par rapport à ce que cela coûte à la ville aujourd'hui.

- Kacem Lemtiri, adjoint aux finances a pour sa part évoqué « la réduction de 359 867€ de dépenses imprévues de la section de fonctionnement », un beau bas de laine.

#### • Salle André-Malraux :

- Fouad Laoutid, adjoint aux travaux et bâtiments publics, a expliqué la volonté de la ville d'acheter des gradins pour la salle André-Malraux (études techniques et renforcement de la sono compris).

#### • Logement conventionné :

- Bertin Lembrez, conseiller municipal délégué au logement, a pour sa part mis en lumière la politique de la ville en matière de logements conventionnés. En effet, la ville va acquérir un logement pour 250 000€ qui sera confié à un bailleur social. Une politique essentielle : « La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), c'est l'obligation d'être doté de 25% de logements sociaux à terme », avec un palier à 20%. En attendant, « la ville est bonne dernière de la MEL avec seulement 17,35%, il manque ainsi 327 logements sociaux pour atteindre les 20% » et 945 pour être dans les clous à 25%. A noter que le non-respect de la loi SRU « coûte 165 000€ à la ville en 2020 », et peut-être bien plus à l'avenir. Dans ce sens, tous les chantiers futurs de logements devront comprendre au minimum 40% de logements conventionnés.

#### • Box vélos :

- Gilles Dumez, adjoint à la mobilité, a quant à lui fait voter 50 000€ « pour créer des box vélos pour les quartiers de Canteleu et du Canon d'or ». L'élue a ajouté que s'ajouteront

d'autres dispositifs : « Un garage à vélos au Pont Supérieur, ou encore des enclos destinés aux complexes sportifs de la ville. »

#### Le conseil a été marqué par un geste fort, celui du retrait de la ville de l'OMJS (Office Municipal de la Jeunesse et des Sports).

La délibération a été rapportée par Thomas Hubert, adjoint au sport. Si Pierre Reynaert, pour le groupe « Lambersart avec vous » a dit « regretter cette décision, alors que l'OMJS jouait un rôle de lien social », l'élue au sport s'est défendu en indiquant que l'OMJS ne regroupait « que 34 associations sur 80. De plus, à la question posée aux associations : que pensez-vous de l'OMJS, on m'a répondu : l'OMJS c'est les Foulées ! » De fait, l'OMJS consacre une grande partie de son budget à cet événement, « et cette année elle a refusé de les organiser pour des raisons discutables. » Pour le maire, cette décision est une faute : « l'OMJS est allée à l'encontre des buts qu'elle s'était assignés. » Pour Nicolas Bouche, « les services de la ville sont capables d'organiser les Foulées ». Quant au Téléthon et la Banque Alimentaire, ils n'ont pas besoin de l'OMJS pour exister. Au contraire de Pierre Reynaert, Pierre-Yves Pira a approuvé la décision de la ville.

#### • Accueil Jeunesse :

- Emmanuelle Pichonat, adjointe à l'enfance, a indiqué que la salle Marcelle-Honvault sera retenue « pour accueillir les 12 à 17 ans qui pourront s'y divertir, débattre et s'engager, ce qui engendrera le recrutement de deux animateurs supplémentaires. »

Au cours du conseil municipal, Nicolas Bouche a souhaité la bienvenue à Nicolas Vandebussche, nouveau directeur général des services de la ville.

**Le prochain conseil municipal aura lieu mercredi 4 novembre, salle Malraux, et sera retransmis en direct sur les réseaux sociaux.**

## Un ancien animateur de la ville condamné



Nicolas Bouche, maire de Lambersart

**Alexandre Mazereeuw, ancien animateur du temps scolaire et périscolaire et bénévole dans plusieurs clubs sportifs, a été condamné le lundi 28 septembre dernier à 4 ans de prison pour agressions sexuelles et corruption de mineurs. Nicolas Bouche souhaite « utiliser les moyens légaux pour faire la lumière sur les errements en mairie ».**

C'est par une communication « sur l'actualité dramatique » que le maire a débuté le conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre salle Malraux. Nicolas Bouche évoquait évidemment « la condamnation pour quatre ans d'Alexandre Mazereeuw pour agressions sexuelles et corruption de mineurs, tant au sein de la mairie qui l'employait, qu'au sein de nombreuses associations sportives de Lambersart. »

Nicolas Bouche a d'abord eu des mots pour les familles, « 11 victimes qui ont osé parler. C'est une démarche difficile que de porter plainte, mais j'espère qu'elle sera bénéfique et qu'elle agira comme le début de leur thérapie. »

Nicolas Bouche a également eu une pensée pour « toutes les victimes qu'on ne connaît pas », les invitant « à s'exprimer ». Ensuite le maire s'est adressé aux parents « les premiers à aider les enfants, qui ont votre confiance, soyez ceux qui leur permettront de se sentir écoutés. » Pour faciliter la libération de la parole, le maire a mis en place des dispositifs en mairie.

Ensuite, le maire a évoqué le parcours d'Alexandre Mazereeuw, 25 ans : « cet agresseur, fils d'adjoint, a été embauché en mairie. Ce que je sais, c'est que ni la justice, ni la police n'ont averti la mairie sur ses agissements et son comportement. Ce que je sais aussi, c'est que le premier mail d'un éducateur, décrivant des faits tactiles, a été envoyé en mairie le 29 novembre 2018. Un autre mail, d'un autre éducateur décrivant des faits, sans être qualifiables d'attouchements sexuels, qui avaient un penchant sexuel s'étant déroulés le 12 décembre 2018 a été envoyé le 31 janvier 2019. Le 4 février 2019, la hiérarchie est prévenue des agissements d'Alexandre Mazereeuw et le 4 avril 2019, un terme est mis à son contrat. »

#### Des zones d'ombre

Nicolas Bouche s'est ensuite interrogé sur de nombreuses zones d'ombre : « Ce que je sais aussi, c'est qu'en mairie, personne ne savait, mais que dans les associations sportives tout le monde savait. Et si personne ne savait, on peut quand même poser la question d'au moins un élu qui sans doute devait savoir, son père adjoint aux associations, Alain Mazereeuw. Je ne peux pas l'affirmer, mais je me pose la question. » Le maire qui souhaite « faire la lumière sur les errements » au sein de la mairie s'interroge encore : « Pourquoi s'est-il passé deux mois entre le 4 février et le 4 avril 2019 pour mettre fin au contrat de l'animateur pour un faux motif, celui de déficit d'activité. » D'autres questions se posent : « Je ne sais pas si la mairie a dénoncé les agissements à la justice. »

Nicolas Bouche a ensuite donné la parole à l'opposition.

Christophe Caudron de « Lambersart avec vous » était stupéfait. « Nous avons découvert cette sordide affaire ce lundi. » Il a ensuite eu « une pensée pour les familles ». Solidaire du maire, tout comme Pierre-Yves Pira de « Lambersart sociale, écologique et solidaire »,

Christophe Caudron a assuré « tout son soutien dans tout ce qui sera entrepris au niveau légal pour démontrer les dysfonctionnements. » Pour l'élue il est même « fondamental de faire toute la lumière et améliorer les processus de recrutement pour garantir la sécurité de nos enfants. »

#### Une enquête en cours

Le maire a décidé, depuis le Conseil municipal de ne plus communiquer sur l'affaire. Mais depuis bientôt un mois, l'enquête menée en interne à la mairie de Lambersart continue. Elle est toujours en cours, elle prendra sans doute du temps mais l'équipe municipale est déterminée à la mener à son terme.

Par ailleurs, une cellule d'écoute et de soutien psychologique a également été mise en place. Elle est ouverte à tous les agents de la Ville, notamment les animateurs.

#### Dans le cadre du drame vécu par de nombreux Lambersartois, la Ville tente au mieux d'apporter son aide.

- Si vous avez été victime, n'hésitez pas à contacter l'association intercommunale d'aide aux victimes au **03 20 49 50 79**.
- Pour les parents qui s'interrogent et souhaitent échanger, le service petite enfance, avec le Café des parents, va organiser des groupes de parole ou une prise en charge individuelle. N'hésitez pas à contacter le **03 20 08 44 61**.
- La commission des victimes du barreau des avocats de Lille se tient également à la disposition de tous pour les démarches judiciaires éventuelles au **03 20 12 16 90**.

# Journées petite enfance

DU 16 AU 28 NOVEMBRE 2020

## Le Plaisir de se retrouver



S'il est indéniable que le degré d'amour et de tendresse que l'enfant reçoit dans la petite enfance influence profondément le reste de son existence et le citoyen qu'il sera demain, il est tout aussi indéniable que nous avons tous besoin de nous retrouver et d'échanger. C'est pourquoi, en ces temps de Covid-19, le thème des Journées petite enfance 2020 est : « *Le plaisir de se retrouver* », Année particulière, dispositif particulier, les JPE (Journées Petite Enfance) se dérou-

leront cette année sur deux semaines contre une semaine traditionnellement, soit du 16 au 28 novembre.

Cette année, beaucoup de temps forts seront dédoublés pour satisfaire aux contraintes, notamment les jauges réduites à 10 personnes. Autre contrainte importante, il est impératif de s'inscrire au 03 20 08 44 61 ou à [petite\\_enfance@ville-lambersart.fr](mailto:petite_enfance@ville-lambersart.fr) et de s'équiper d'un masque !

Durant ces deux semaines, il s'agit toujours de proposer un temps fort dans la politique petite enfance de Lambersart, basée sur la bien-traitance et dont la pertinence est reconnue bien au-delà de notre région. Durant les Journées petite enfance, les professionnels, les parents peuvent penser et enrichir leurs connaissances et compétences de l'accueil et de l'accompagnement du jeune enfant.

### LUNDI 16 NOVEMBRE

**Multi-accueil "Comptine",**  
6 rue des Blanchisseurs



#### Accueil musical

**8h30 à 9h00** : pour les enfants accueillis au multi-accueil "Comptine" et leurs parents.

**Relais Assistantes Maternelles,**  
6 rue des Blanchisseurs

**Atelier musique du monde**  
**9h15 ou 10h15** : avec ACHACHA, intervenant musical - pour découvrir les musiques du monde et partager l'exploration des instruments et des sons. pour les assistantes maternelles de la ville, les enfants accueillis et leurs parents.  
séance au choix / durée 45 min / places limitées  
inscription obligatoire au 03 20 08 44 61 ou à [petite\\_enfance@ville-lambersart.fr](mailto:petite_enfance@ville-lambersart.fr)

### MERCREDI 18 NOVEMBRE

**Café des parents,**  
9 bis rue Chateaubriand

#### Atelier Expression corporelle et émotionnelle

**9h30 ou 10h45** : avec l'association family forme. Séance au choix / durée 45 min / 8 enfants max  
inscription obligatoire au 03 20 08 44 61 ou à [petite\\_enfance@ville-lambersart.fr](mailto:petite_enfance@ville-lambersart.fr)

#### Atelier musique parents / enfant

**15h à 17h** : avec Karim Cousson, intervenant musical  
inscription obligatoire au 03 20 08 44 61 ou à [petite\\_enfance@ville-lambersart.fr](mailto:petite_enfance@ville-lambersart.fr)



#### Départ musical

**17h30 à 18h30** : pour les enfants accueillis au multi-accueil "Les Chaudoudoux" et leurs parents

### JEUDI 19 NOVEMBRE

**Café des parents,**  
9 bis rue Chateaubriand

#### Petit déjeuner parental

**8h30 à 10h30** : 10 personnes maximum accès libre

#### Atelier rencontre parents/ professionnels Montessori

**19h à 20h30** : avec Caroline Dupré  
inscription obligatoire au 03 20 08 44 61 ou à [petite\\_enfance@ville-lambersart.fr](mailto:petite_enfance@ville-lambersart.fr)

### SAMEDI 21 NOVEMBRE

**Café des parents,**  
9 bis rue Chateaubriand

#### Atelier yoga

**9h30 ou 11h** : avec Dimitri Vandeveld  
séance au choix, durée 1 heure  
inscription obligatoire au 03 20 08 44 61 ou à [petite\\_enfance@ville-lambersart.fr](mailto:petite_enfance@ville-lambersart.fr)

### LUNDI 23 NOVEMBRE

**Café des parents,**  
9 bis rue Chateaubriand

#### Atelier Expression sensorielle avec les accueillants du Café des parents

**9h30 et 11h** : inscription obligatoire au 03 20 08 44 61 ou à [petite\\_enfance@ville-lambersart.fr](mailto:petite_enfance@ville-lambersart.fr)

### MERCREDI 25 NOVEMBRE

**Café des parents,**  
9 bis rue Chateaubriand

#### Conseil des sages

**14h à 16h** : (réservé aux professionnels)

**Salle André-Malraux,**  
place Félix-Clouët-des-Pesruches

#### "Regards croisés entre les neurosciences et la pédagogie"

Conférence de Christine Schuhl et Josette Serres.

### [REPORTÉ EN 2021]

En raison de la crise sanitaire et des dernières décisions gouvernementales.

### JEUDI 26 NOVEMBRE

**Café des parents,**  
9 bis rue Chateaubriand

#### Atelier rencontre parents/ professionnels Montessori

**de 19h à 20h30** : avec Caroline Dupré  
inscription obligatoire au 03 20 08 44 61 ou à [petite\\_enfance@ville-lambersart.fr](mailto:petite_enfance@ville-lambersart.fr)

### VENDREDI 27 NOVEMBRE

**Café des parents,**  
9 bis rue Chateaubriand

#### Petit déjeuner parental

**8h30 à 10h30** : 10 personnes maximum accès libre

### SAMEDI 28 NOVEMBRE

**Café des parents,**  
9 bis rue Chateaubriand

#### Massage bébé

**9h ou 10h30** : avec Gaëlle Laporte, instructrice en massage bébé - séance au choix / durée 1 heure / 5 enfants max accompagné d'un seul parent  
inscription obligatoire au 03 20 08 44 61 ou à [petite\\_enfance@ville-lambersart.fr](mailto:petite_enfance@ville-lambersart.fr)

## Parentalité, citoyenneté... on discute de tout au Café des parents

Les Journées Petite Enfance, cette année visent à permettre aux parents de se retrouver. C'est aussi un temps d'échange entre parents et enfants et avec l'ensemble des accueillants petite enfance de la ville.

"d'accompagnement et de soutien à la parentalité"

C'est en 2006, dans le sillage de la loi Borloo de cohésion sociale, que la ville de Lambersart s'est dotée d'un tel service. Installé dans le



C'est donc tout naturellement que le Café des parents joue un rôle privilégié lors des JPE. Une belle occasion pour mettre un peu de lumière sur une structure qui va fêter ses 15 ans d'existence en 2021. Les parents peuvent passer, le matin, prendre un café, échanger avec les accueillants et les autres parents, le temps qu'ils souhaitent. Il s'agit d'un espace d'accueil confidentiel et anonyme. Estelle et Benoît, les deux accueillants précisent que c'est un lieu

quartier du Pacot-Vandracq, le Café des parents a trouvé un nid douillet en 2015 dans des locaux tout neufs au cœur d'un quartier rénové.

« Le Café des Parents est ouvert à tous les Lambersartois, c'est aussi un lieu d'accueil convivial et de ressources » explique Benoît avant d'ajouter : « Il doit permettre de créer des liens entre parents, et entre parents et enfants ». C'est dans cet endroit chaleureux que Benoît et Estelle repèrent les besoins collectifs et individuels qui tournent bien souvent autour de la santé, de l'éducation ou du logement : « Toutes les problématiques de la parentalité, pour lesquelles nous n'avons pas de réponse toutes faites. Notre rôle, c'est de les faire émerger », soulignent-ils. Pour y parvenir, il faut souvent discuter, orienter et évidemment organiser des ateliers, comme les petits déjeuners, les ateliers de massage bébé, etc. Mais cela peut aussi passer par des animations culturelles ou encore des rencontres individuelles avec des juristes ou des psychologues.



# La Solidarité

C'est du concret

Retour sur le temps fort du CCAS à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère

Chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le service développement social du Centre Communal d'Action Sociale prépare un temps avec les Lambersartois qu'il accompagne. L'occasion pour eux d'échanger lors de quelques séances sur un vécu, souvent difficile, avant de participer, ou pas, au temps fort, de s'exprimer publiquement mais aussi de favoriser le lien social.



Cette année, la thématique retenue à Lambersart était la solidarité et la rencontre s'est déroulée le 15 octobre. Salle du Pré-Fleuri, les témoignages se sont articulés autour des quatre piliers identifiés de la solidarité : d'abord l'État et les collectivités, représentés par Pierre Bertin, adjoint à l'action sociale, ensuite les mutuelles et les assurances, avec le président d'Assurances et Solidarités, également les associations, avec des représentants des Restos du Cœur et du Secours Catholique, enfin la famille et les amis, avec des habitants impliqués. Des habitants qui, comme Brigitte (lire ci-contre), ont témoigné avec dignité et souvent émotion sur l'action des structures présentes mais aussi sur leur vécu de la solidarité.

En cas de difficulté, le CCAS est à votre disposition au 19, avenue G. Clemenceau lundi, mardi, mercredi de 8h à 18h, le jeudi de 8h à 14h et de 16h à 18h, le vendredi de 8h à 12h30. Tel : 03 20 08 44 44.



## Entretien avec Brigitte Vlaeminck

Accompagnée par le CCAS

« Je n'ai pas honte d'être aidée, et j'aime aussi aider »

« J'avais des parents ouvriers, ils n'avaient pas beaucoup d'argent mais j'ai eu beaucoup d'amour, et j'ai appris à me satisfaire de peu. C'est aussi ce que j'ai appris à mes 5 enfants. Après 33 ans de mariage, j'étais trop malheureuse, j'ai fini par partir, et là ça a été très difficile. Mais je me suis prise en main, je n'ai jamais laissé tomber. Il m'a fallu deux ans pour me reconstruire. J'ai perdu 60 kg. Je suis accompagnée par le CCAS comme bénéficiaire du RSA, je me suis inscrite au Restos du cœur, au Secours populaire, je me suis remise à faire du sport... **Quand je suis arrivée au Pacot-Vandracq, il y a 6 ans, je venais de Pérenchies, j'avais la sensation qu'on me jugeait, mais finalement je m'entends bien avec tout le monde maintenant, je suis adoptée !** Je n'ai pas honte d'être aidée, mais moi j'apprécie d'aider aussi, et je n'attends rien en retour.

Au Secours populaire, j'ai fait des repas pour les enfants de Tchernobyl. Avec les Restos du cœur, je récupère de la laine et je tricote pour les enfants des hôpitaux. Quand je récupère du tissu, comme je suis couturière de formation, je fais des vêtements pour des enfants et je les donne. Comme j'ai une voiture, s'il faut conduire une voisine, je la conduis. Pendant le confinement, j'ai fait des masques, j'en ai donné... Avec presque rien, je fais quelque chose, ou j'essaie de donner des idées. **Je n'ai pas beaucoup d'argent, mais j'ai une richesse en moi que je donne aux autres.** Et ça me fait du bien. Moi qui ai un problème d'élocution, qui étais moquée quand j'étais jeune et donc timide, j'ai pris confiance en moi. Et même quand j'ai des moments difficiles, comme une maladie ou la perte d'un animal, je vais de l'avant. Et je crois que les gens le sentent et viennent vers moi aussi. »

# Tribunes

## Un débat apaisé et constructif

Sur cette page "Tribunes", vous le constatez, les trois équipes représentées au Conseil municipal ont désormais chacune une colonne de même taille pour s'exprimer. 1250 signes. Une égalité parfaite, majorité comme opposition. C'est une première à Lambersart depuis 30 ans où le groupe majoritaire prenait presque toute la place. C'est surtout un symbole de notre volonté forte de donner plus de place aux groupes minoritaires, les faire participer pleinement au mandat de 6 ans qui vient de commencer. Depuis bientôt 4 mois, nous essayons de donner un nouveau souffle démocratique à la Ville. Nous sommes heureux de constater que le premier bilan est déjà positif. Le débat est désormais apaisé. Les Conseils municipaux, plus courts, sont aussi plus constructifs. L'opposition y prend largement et librement la parole. Bien sûr, nous ne sommes pas d'accord sur tout mais de nombreux projets sont votés aussi par les élus de l'opposition. Nous sommes à l'écoute de leurs critiques et de leurs idées. Cette ambiance positive est capitale pour Lambersart. Elle permet de mettre en œuvre, avec tout le monde, notre programme axé sur trois priorités : la transition écologique, le lien social et la démocratie participative.

Groupe "Un nouveau souffle pour lambersart"  
unnouveausoufflepourelambersart@gmail.com

## Intervention de C. Caudron en conseil

La condamnation d'Alexandre Mazereeuw pour des faits d'agression sexuelle et de corruption de mineurs auprès de jeunes Lambersartois nous a profondément affectés. Suite à ces révélations, Christophe Caudron a pris la parole en Conseil Municipal : « Nous avons découvert cette terrible, sordide affaire par la presse. Nos pensées, notre solidarité et notre compassion vont vers les victimes et leurs familles. Nous soutenons pleinement la décision du Maire d'enquêter à l'interne afin de faire toute la lumière et de déterminer s'il y a eu dysfonctionnement au sein de la Mairie.

Chacun doit lutter sans relâche contre toute forme d'agressions, sexuelles ou autres, en général et en particulier celles commises à l'encontre de mineurs. Il est fondamental que les processus mis en place permettent de garantir la sécurité de nos enfants accueillis dans le cadre d'activités municipales et associatives. Il est de notre devoir d'y veiller tous ensemble. Nous encourageons les victimes à déposer plainte. »

Nous avons pris la décision d'exclure Alain Mazereeuw du groupe « Lambersart avec vous ». Il devait nous informer de l'affaire en cours. Un engagement politique implique confiance, transparence et rigueur morale.

Groupe "Lambersart avec vous"  
contact@lambersart-avec-vous.fr

## Injustices = Insécurité

Dans notre agglomération comme ailleurs, incivilités, agressions et affrontements violents entre bandes organisées et forces de police cristallisent les débats actuels sur le seul angle de la sécurité. Dans le même temps, les conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire propulsent à présent près de 20% de notre population dans la pauvreté.

La nouvelle majorité municipale va recruter plus de policiers municipaux. La création d'une police de proximité renforcée figurait aussi dans notre programme, nul ne peut nier cette nécessité. Cependant la prévention de la délinquance, l'accompagnement et les mesures éducatives sont tout autant indispensables pour accompagner une jeunesse confrontée et perdue face aux violences de ce monde et à l'absence de promesse d'avenir.

Les pouvoirs publics (de la commune à l'État) doivent se saisir de la relation entre insécurité sociale et sécurité. Le fantasme de la vidéosurveillance et la seule action de répression ne peuvent plus servir de prétexte aux manquements passés et présents.

Une politique volontariste en matière de cohésion sociale et d'insertion doit être menée dans notre ville. Celle-ci doit être élaborée avec l'ensemble des acteurs et les habitants.

Groupe "Lambersart sociale, écologique et solidaire"  
lambersart.sociale.ecologique@gmail.com  
06 56 74 70 82

# Sorties

## Culture

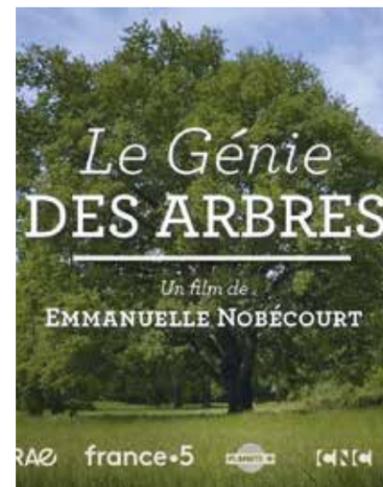
### EXPOSITION JUSQU'AU 29 NOVEMBRE

**"Bois"** - Colysée  
Noble, brut, massif, rare, précieux, le bois a inspiré six artistes : Artimuse (collectif), Claire Boucl, Yannick Clayman, Hugues Houssais, Scenocosme (duo d'artistes) et Thierry Teneul. Visites guidées de l'exposition les samedis 14 et 28 novembre, à 15h, gratuites, sur réservation.  
> Du mercredi au samedi de 13h à 18h; le dimanche de 13h à 19h, tel 03 20 006 006

### CINÉMA 30 OCTOBRE • 18H30

#### "Le génie des arbres"

Salle A. Malraux  
Projection du documentaire réalisé en 2020 par Emmanuelle Nobécourt. La science met en lumière dans ce film le rôle inestimable des arbres. Suivi d'un débat avec Bruno Mouliat, directeur de recherches à l'INRAE, (Institut Nationale de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) de Clermont-Ferrand. Dans le cadre de l'exposition Bois.  
> Gratuit. Sur réservation au Colysée, 03 20 006 006.



### ATELIER 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

#### "Ateliers philo enfants-parents"

Ateliers par Virginie Gosset, enseignante. À 14h, sur le thème "Ressenti et impressions face aux œuvres de l'exposition Bois". À 16h, sur le thème "Bois, Arbre, Vie. Peut-on dire que l'homme et l'arbre sont liés?". Durée 1h. Dans le cadre de l'exposition Bois.  
> 2€ l'atelier. À partir de 8 ans. Sur réservation au Colysée, 03 20 006 006.

### ATELIER 14 NOVEMBRE

#### "Atelier d'écriture"

Atelier d'écriture sur le thème du bois par Catherine Chahnazarian. Assis autour d'une table, une promenade imaginaire toute en perceptions.  
> 2€ l'atelier. À partir de 12 ans. Durée 2h. Sur réservation au Colysée, 03 20 006 006.

## Loisirs

### ATELIER



### 24 OCTOBRE, 7 ET 21 NOVEMBRE 15H À 17H

**"Tricot"** - Colysée  
De 6 à 106 ans, venez apprendre à tricoter pendant une demi-heure, une heure, entre amis, en famille... Le fil à tricoter est fourni, les aiguilles sont prêtées.  
> Gratuit. Renseignements : 03 20 006 006

### ANIMATION

#### 30 ET 31 OCTOBRE • 14H À 17H

**"Journées Halloween"** - Colysée  
Sculptures sur citrouille, dégustations et ateliers créatifs.  
> Gratuit. Sur réservation au Colysée 03 20 006 006

### EXPOSITION

#### 13 AU 15 NOVEMBRE

#### "Exposition-vente"

Ferme du Mont-Garin  
Les Amis de la Ferme du Mont-Garin

### SPECTACLE

#### 14 NOVEMBRE

#### "Concert de Sainte-Cécile"

Salle A. Malraux  
Batterie fanfare de Lambersart



## JEU

### 21 NOVEMBRE

#### "Concours de belote"

Salle M. Honvault  
Dany's Folies. Au profit du Téléthon

## Événement

### ANIMATIONS

#### DU 16 AU 28 NOVEMBRE

#### "Journées petite enfance"

Lire pages 18 - 19

## Ciné



### LES BLAGUES DE TOTO

27 OCTOBRE : 14H

### PARENTS D'ÉLÈVES

26 OCTOBRE : 16H15

### ÉNORME

26 OCTOBRE : 18H30 / 27 OCTOBRE : 18H30

### CALAMITY,

### UNE ENFANCE DE MARTHA JANE

26 OCTOBRE : 14H / 27 OCTOBRE : 16H15

## MARCHÉ DE

# Noël

### ANIMATION 21 ET 22 NOVEMBRE

À l'occasion du marché de Noël, comme chaque année, environ 75 stands ou chalets vous permettront de passer un moment de détente dans une ambiance féérique et d'effectuer vos achats pour les fêtes. Plus d'une dizaine d'exposants entreront dans la thématique zéro déchet, comme la plupart des ateliers, qui vous permettront de confectionner des furoshiki, des baumes à lèvres, ou des calendriers de l'avent, ou de tester un jeu de société. Attention, pour permettre le respect des règles sanitaires, le marché de Noël se déroulera salle Malraux mais aussi salle du Béguinage, et il n'y aura pas de restauration assise, mais uniquement à emporter. Une vingtaine de chalets seront installés en extérieur et un cheminement sera créé entre les deux salles. Au programme aussi, des mini-concerts et des promenades à poney. > Samedi 21 de 10h à 19h et dimanche 22 de 10h à 18h. Plus de renseignements sur lambersart.fr. Attention, cet événement risque d'être annulé.

# Distribution des Colis de Noël

à Lambersart

DU MARDI 15 AU VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020

Cette année, suite à la crise sanitaire, le CCAS est dans l'impossibilité d'organiser le banquet des aînés. C'est pourquoi nous proposons à tous les Lambersartois de 70 ans et plus un Colis de Noël.

# Inscrivez-vous !

Pour les personnes déjà inscrites en 2019, soit au colis, soit au banquet, merci de bien vouloir renouveler votre inscription par téléphone, mail, courrier ou par le biais du Proxibus.

Pour les personnes non-inscrites en 2019, ayant 70 ans en 2020, ou jamais inscrites, merci de bien vouloir remplir le coupon-réponse ci-dessous et de nous le retourner accompagné d'une copie de votre Carte Nationale d'Identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

## Les inscriptions seront closes le vendredi 27 novembre 2020.



La distribution des colis aura lieu à la salle du Pré-Fleuri de 9h à 12h30 du mardi 15 au vendredi 18 décembre 2020 par ordre alphabétique de votre nom de famille, comme suit :  
de A à C : mardi 15 décembre - de D à F : mercredi 16 décembre  
de G à M : jeudi 17 décembre - de N à Z : vendredi 18 décembre

Nous vous remercions de respecter scrupuleusement cet ordre de distribution et de venir munis de votre Carte Nationale d'Identité et d'un sac de transport.



Nous vous rappelons également que le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la mairie et que du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition à l'entrée de la salle. Attention : merci de conserver ce magazine Lambersart info jusqu'à la distribution.

Renseignements complémentaires au CCAS - 03 20 08 44 60 - colis@ville-lambersart.fr

Hors vacances scolaires : lundi, mardi, mercredi : 8h-18h - jeudi : 8h-14h / 16h-18h - vendredi : 8h-12h30  
Pendant les vacances scolaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h30-17h30 - vendredi : 8h30-12h30



Coupon-réponse à retourner ou à déposer au CCAS 19, avenue Georges-Clemenceau - Lambersart, avant le 27 novembre 2020 (accompagné de la copie de la Carte Nationale d'Identité et d'un justificatif de domicile)

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : | | | | | | | | | |

Adresse : .....

Téléphone : | | | | | | | | | | Adresse mail : ..... @ .....

Situation matrimoniale : .....

Le respect de votre vie privée est notre priorité : pour cela et afin de respecter le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), les informations recueillies sur ce formulaire, feront l'objet d'un traitement informatisé et destiné à vous adresser exclusivement des informations à caractère municipal qui ne seront en aucun cas utilisées par d'autres tiers ni à d'autres fins.

# Carte

## des restaurants à découvrir ou redécouvrir à Lambersart

Chaque mois, (re)découvrez Lambersart grâce à une carte. Ce mois-ci, nous avons recensé l'ensemble des restaurants ou brasseries présentes sur la commune. Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets. Une façon de mettre en valeur la diversité et la qualité de ces établissements. Ils souffrent particulièrement de la crise sanitaire : si vous ne savez toujours pas où passer un bon moment en famille ou entre amis... si vous le pouvez, encouragez-les ! (avant 21 heures)



### RESTAURATION

- 1 AU FEU DE BOIS ☎ 03 20 10 02 02
- 2 CHEZ MON COUSIN ☎ 03 62 13 42 88
- 3 EMPREINTE ☎ 03 20 44 00 21
- 4 LA CENSE ☎ 03 20 92 22 74
- 5 LA LAITERIE ☎ 03 20 92 79 73
- 6 LE QUAI ☎ 03 20 18 38 66
- 7 L'ÉMULSION ☎ 03 20 09 31 32
- 8 LA TABLE DU COLYSÉE ☎ 03 20 00 14 85
- 9 LA VILLA IACAZIO ☎ 03 20 09 73 87
- 10 LE BISTROT DU CANON D'OR ☎ 03 20 74 46 11
- 11 LE PUSH ☎ 03 20 09 07 36
- 12 LES VEDETTES ☎ 03 20 60 55 29
- 13 L'HIPPO ☎ 03 20 92 38 42
- 14 L'ORIENTAL ☎ 03 59 89 04 15
- 15 LE DANCING ☎ 03 20 06 87 08
- 16 MAZAGAN COUSCOUS ☎ 03 20 06 87 08
- 17 RICORDI ☎ 03 20 02 12 59
- 18 ROMÉO PIZZA ☎ 03 59 01 47 94
- 19 VIA CARO ☎ 03 61 50 79 24 / 06 98 41 51 16

### SALON DE THÉ

- 29 BOULANGERIE PAUL ☎ 03 20 06 53 06
- 30 PIES & POTES ☎ 03 59 89 10 54

### RESTAURATION RAPIDE

- 20 COMPTOIR VÉGÉTAL ☎ 09 88 07 38 83
- 21 DINA PÂTES FRAICHES ET RAVIOLES ☎ 03 66 73 09 42
- 22 DOMINO'S PIZZA ☎ 03 20 09 18 00
- 23 FRITERIE LAMBERSARTOISE ☎ 06 19 72 81 80
- 24 FRITERIE DU COLYSÉE ☎ 07 82 62 16 99
- 25 FRITES BELGES IRRESISTIBLES - FBI ☎ 09 83 55 45 54
- 26 PAPILLON PIZZA ☎ 06 31 00 39 96
- 27 PIZZA HUT ☎ 03 20 44 83 11
- 28 AUGUSTE ET FERDINAND ☎ 03 62 27 82 10